

MODÈLE DE PONT ROUTIER

(150 pieds de long [45^m71].)

Nous empruntons à l'album de la Compagnie américaine le type d'un pont routier (planche XVI).

La fig. (7) représente l'élévation, le nombre des mailles est de onze.

Dans ce pont, les deux montants inclinés des extrémités sont formés de fers à U unis ensemble par une semelle en fer rivée dans toute sa longueur sur les rebords des fers à U. Les deux autres rebords ne sont unis qu'au moyen de plaques placées au milieu et aux deux extrémités.

Les fig. (12 et 13) montrent un de ces montants à sa réunion avec la corde inférieure ; il pénètre dans un sabot en fonte reposant sur des galets en fer.

Dans les fig. (9 et 10) un de ces mêmes montants, au lieu de se terminer par un sabot en fonte repose sur un segment de même nature.

Soit que ces montants reposent sur le sabot ou sur le segment ils sont renforcés aux extrémités au moyen d'une plaque rivée intérieurement sur les fers à U.

Les deux derniers montants verticaux sont seuls formés de fers à U unis au moyen d'un double T fig. (8).

Les autres montants intermédiaires, dont la résistance n'a pas lieu d'être aussi considérable, sont formés d'un fer à double T et de deux plates-bandes rivées aux semelles des fers à double T (fig. 14.) La largeur de ces plates-bandes va en diminuant à mesure que les montants se rapprochent du centre.

La corde supérieure est également formée de fers à U recouverts d'une plaque

en tôle à leur partie supérieure. A leur partie inférieure les fers à U sont réunis au moyen de plaques au centre et aux extrémités des panneaux. Les fers à U de la corde supérieure sont renforcés aux points de passage des chevilles des montants (fig. 11). Cette corde est contreventée à sa partie supérieure par des fers à double T, placés normalement à chaque panneau et par des tirants en croix tendus au moyen d'écroux.

La corde inférieure est formée, comme habituellement, de barres à œils. Les tiges sont des barres plates et les contre-tiges des barres rondes munies de tendeurs.

La voie est suspendue à la partie inférieure par des étriers et placée sur deux poutres en bois et sur des solives longitudinales, fig. (14).

La figure (8) indique la suspension de la voie dans le cas où elle est supportée par des poutres en fer. Le contreventement est fait au moyen de tiges en fer traversant près des extrémités les poutres qui soutiennent le plancher.

Ces ponts n'ont généralement qu'un trottoir sur l'un des côtés de la voie. Ils sont d'une construction aussi simple qu'économique.

